



L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

POLITIQUE, LITTÉRATURE.

PRO ARIS ET FOCIS

SCIENCES, ARTS.

1er Septembre 1827

NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 13 DECEMBRE 1911

85ème Année

BALZAC AU THEATRE.

A propos de "La Brebis perdue" au Théâtre-Français.

Chronique parisienne

Dans toute la production théâtrale enfantée par l'œuvre de Balzac, une suprématie absolue revient de droit aux œuvres originelles du maître. Pour notre part, nous avons toujours estimé que le génie du célèbre romancier s'allime avec autant d'autorité dans son théâtre que dans ses admirables récits, les qualités essentielles du dramaturge y brillent d'un vif éclat, et si Balzac avait pu continuer cette noble carrière entreprise trop tard, au déclin de la vie et des forces créatrices, sa célébrité d'auteur dramatique eût été égale sans doute à la gloire à nul autre pareille dont il bénéficie comme romancier. Ou commente d'ailleurs à rendre justice au théâtre de Balzac, qu'il fut jadis à la mode de dénigrer assez ostensiblement. Deux ouvrages ont résisté, en tout cas, à l'épreuve du temps et occupent une place au premier rang parmi les chefs-d'œuvre de la littérature dramatique française. "Mercadet", superbe comédie de mœurs, et dont le personnage principal, le faiseur, le brasseur d'affaires, le spéculateur suspect aux aspirations grandioses, appartient à la collection de caractères impérieux, d'une universalité et d'une profondeur humaine, qui prête tant de valeur à notre théâtre classique. "Mercadet" fait d'ailleurs partie du répertoire de la Comédie-Française, où resaita ce soir même la grande âme et le souvenir du génial écrivain.

Et nous espérons bien y entendre un jour le second chef-d'œuvre dramatique de Balzac, ce drame intime, d'un pathétique si intense, d'une grandeur tragique si émouvante, l'atroce et sublime "Mariâtre", qui a été souvent question de reprendre aussi au Théâtre-Français. Les autres pièces du maître apparaissent plus inégales et l'on comprend davantage l'insuccès qu'elles subirent à l'époque de leur création.

Il n'est guère probable que l'on reprenne jamais "Paméla Giraud" ou "Yautrin", bien faibles ouvrages, vraiment indignes de l'illustre auteur. Mais "Yautrin", dont la première provoqua un scandale indescriptible, Frédéric Lemaître ayant en l'idée fort déplorable d'ailleurs de se faire la tête du chef de l'Etat d'alors, pour jouer le rôle du légendaire galérien, ce qui amena l'interdiction immédiate de la pièce, "Yautrin" et les combats qu'il déclencha à la Porte-Saint-Martin appartiennent à l'histoire anecdotique du théâtre. Combien de fois s'en est-on raconté cette soirée mémorable! Elle dut être, en effet, plutôt mouvementée. Tout cela est bien loin de nous. Il y a encore de fort belles choses, un sujet curieux, des péripéties dramatiques, des caractères intéressants, un bon dialogue dans "Les Ressources de Quinola", dont la chute retentissante fut certainement une des injustices de l'Odéon.

Les adaptations dramatiques de chefs-d'œuvre balzaciens commencent à se produire du vivant même de l'illustre romancier; et la propriété littéraire n'étant pas protégée comme elle l'est aujourd'hui, toutes ses protestations furent vaines. Mais la plupart de ces pièces sont de si pénibles élocutions, leur platitude, leur banalité, leur facture lamentable semblent aujourd'hui tellement agressives que les plaintes éplorées de Balzac, pillé et dévoré avec un sans-gêne saou, n'étonnent plus personne. Lorsqu'on relit quelques spécimens de cette dramaturgie, de ces innombrables tripotations qui encombraient les théâtres parisiens à partir de 1830, manifestation peu agréable pour Balzac, mais indéniable de sa gloire et de sa renommée, lorsqu'on voit, par exemple, l'incroyable "Lys dans la vallée" de Théodore Barrière, drame en cinq actes, écrit précédemment au Théâtre-Français, ou même la légendaire "Fille de l'Avare",

trouvent stupide adaptation d'"Eugénie Grandet", mais ou l'acteur Bouffé fut admirable et obtint un succès fou, ou croit rêver. Rien de semblable ne serait-il pas toléré aujourd'hui.

Pendant tout le second Empire, la rage des adaptations au théâtre, semblait s'apaiser. A partir de 1870, les générations nouvelles reconnaissent en Balzac le plus grand romancier, le plus profond psychologue de la littérature française. Son œuvre est lue, admirée, commentée avec un enthousiasme unanime, et le théâtre, demeurant toujours le redouté et l'expression vivante des idées et des mœurs du temps, les pièces balzaciennes, si rares sous le règne où florissait Lamichie et Octave Feuillet, reparurent de nouveau sur nos théâtres parisiens.

Ce qui caractérise les tentatives de ce genre écloses depuis la guerre, c'est le ton littéraire, le tact, une certaine tenue artistique, la compréhension souvent très remarquable du grand écrivain, de ses tendances et de son génie. Il ne s'agit plus, comme autrefois, de vaudevilles sangrins, d'élocutions bâties à la hâte et où rien ne subsistait plus de la beauté première des chefs-d'œuvre du maître. Elles atteignent pas à la grandeur ni à la perfection du modèle, mais elles en respectent l'âme invisible et toujours vivante, elles en évoquent la puissance ou la grâce souveraine. L'admirable roman des "Patents pauvres" bénéficia d'une chance particulière, car ses deux épisodes furent adaptés avec infiniment d'ingéniosité et de talent.

"La Cousine Bette", de M. Pierre Deconuelle, est une pièce remarquable, pittoresque, sobre et émouvante, qui se joue à merveille l'inoubliable et lamentable histoire, dont le baron Hulot et Mme Marneffe demeurent les symboles et inquiétants protagonistes, et si jamais entreprise fut périlleuse et difficile au théâtre, c'est bien celle-là. On se souvient du beau succès littéraire obtenu au Vaudeville par le drame de M. Pierre Deconuelle et combien Mme Henriette Roggers y fut touchante et pathétique dans le rôle de l'infortunée baronne Hulot.

Quelques années auparavant, "Le Cousin Pons" avait fourni à un dramaturge distingué, bien oublié aujourd'hui, Alphonse de Launay, l'auteur de "Le Bossard", le sujet d'une pièce habile et poétique à la fois, représentée avec succès au théâtre Cluny. Mais oui, à Cluny, ce brave petit théâtre ayant eu, au lendemain de l'année terrible, de louables ambitions littéraires. Le drame d'Alphonse de Launay fut même une des premières manifestations de la période de renouveau que "La Comédie Humaine" allait connaître au théâtre. Les plus populaires parmi les chefs-d'œuvre de Balzac se succèdent sur les planches avec des fortunes diverses et une rapidité peut-être excessive.

Cette série plus ou moins brillante avait commencé par une excellente adaptation (malgré quelques épisodes bien ridicules au troisième acte et un dénouement grotesque), par une version mélodramatique de ce gigantesque chef-d'œuvre, qui s'appelle "Le Peau de chagrin", un des plus profonds et des plus beaux parmi les romans philosophiques de Balzac. La pièce en question est du dramaturge Jadinis, l'auteur des "Osaques", mais qui se souvient encore de ces "Osaques-là"? C'est à peine si on a le temps de lire ceux de Tolstoï! Elle fut jouée à l'Ambigu. Le même théâtre représente plus tard un des meilleurs ouvrages inspirés par Balzac: nous voulons parler du beau drame de M. Emile Blavet et Pierre Berton: "Les Chouans", où revivait l'ardeur, le pittoresque intense, la flamme et le poésisme de cet admirable roman. La pièce de M. Blavet et Berton

ent plus de cent représentations consécutives et retrouverait certainement le même succès. Nous n'en dirons pas autant de "Lydie", assez singulier ouvrage joué au théâtre des Nations, à peu près à la même époque et qui n'est qu'une adaptation de "Splendeurs et misères des courtesanes". Par sa facture enroulée et son dialogue imprévu, ce drame semble digne de l'époque où l'on applaudissait encore "Le Père Goriot", sous la forme déconcertante d'un vaudeville à complète.

Nous avons pu apprécier récemment, au théâtre Antoine, une adaptation de ce douloureux et sublime chef-d'œuvre vraiment digne de l'original balzacien. C'est le "Père Goriot", de M. Tabarant, que M. Antoine joua d'ailleurs au grand comédien. Ce fut un beau succès, dont "Le Colonel Chabert", fort bien monté au même théâtre, devait fournir l'équivalent... Enfin, il y a un an à peine, Gémier faisait triompher Balzac pour la troisième fois sur les planches, où dorénavant nagnère le répertoire du Théâtre-Libre, en jouant avec maîtrise un "César Birotteau" qui fit sensation.

Comment ne pas rappeler enfin le superbe drame de M. Fabre, "La Rabouillaise", créé avec éclat à l'Odéon par le même M. Gémier, représenté des centaines de fois dans toute la France, et qui n'est qu'une très littéraire et très habile adaptation de "Un Ménage de garçon".

L'intéressante tentative de ce soir aura eu, on le voit, de nombreux précédents. Leur évocation successive que nous n'avons pu qu'indiquer brièvement formerait un des plus curieux chapitres de l'histoire littéraire. Car les destinées de l'œuvre balzacienne au théâtre se confondent avec notre dramaturgie nationale et ont évolué avec elle.

DEPECHEES

Télégraphiques

Prochain règlement de la controverse russo-persane.

Berlin, 12 décembre.—Une dépêche de Téhéran à l'Agence du Cable allemand, mande que selon toutes probabilités un compromis interviendra pour le règlement de la question Russo-Persane.

La Russie accepterait les excuses de la Perse et n'insisterait pas davantage pour obtenir la démission du trésorier général M. W. Morgan-Shuster.

Vieillard condamné à la réclusion perpétuelle.

Macon, Gie., 12 décembre.—Roger L. McCall, un vieillard de 70 ans et l'un des hommes les mieux connus de cette ville, a plaidé coupable de meurtre ce matin et a été condamné à la réclusion perpétuelle.

Lorsque le vieillard a fait l'aveu de son crime, le juge, le procureur, les jurés et les témoins ont éclaté en sanglots.

McCall était rentré un soir à son domicile complètement ivre et trouvant sa femme endormie l'avait tuée raide d'un coup de fusil dans la tête.

Savon bien employé.

Nortonville, Kas., 12 décembre.—James Howe, un voleur de banquets, s'est évadé de la prison d'ici la nuit dernière. Howe pèse 290 livres. En retirant ses vêtements et en s'enduisant le corps de savon il a réussi à passer par une ouverture de douze pouces carrés.

Un homme pesant moins de deux cents livres n'a pas réussi malgré tous ses efforts à se laisser glisser par la même ouverture.



LA REINE VICTORIA.

Naissance d'une princesse espagnole
Madrid, 12 décembre.—La reine Victoria d'Espagne a donné naissance à une fille aujourd'hui.

C'est le cinquième enfant qui naît dans la famille royale d'Espagne depuis le mariage, en mai 1906 du roi Alphonse XIII et de la princesse Victoria de Battenberg.

LE DURBAR DE DELHI.

George V est couronné empereur des Indes.

Delhi, Indes anglaises, 12 décembre.—Le roi George V et la reine Mary d'Angleterre ont été couronnés Empereur et Impératrice des Indes, aujourd'hui, à Delhi, en présence des représentants de l'aristocratie indigène princes, marajahs et nababs et de plus d'un demi-million de personnes accourues de toutes les parties du pays.

Cette cérémonie, qui a donné lieu à un déploiement de luxe tout oriental, a été beaucoup plus grandiose et imposante que celle qui en 1903 avait marqué le couronnement d'Edouard VII. Comme on le sait, ce dernier souverain n'avait pas assisté en personne à son couronnement, mais s'était fait représenter par son frère, le duc de Connaught. George V, en rompant avec ce précédent, a voulu se faire acclamer en personne par ses loyaux sujets des Indes et prouver ainsi l'intérêt qu'il porte à leur patrie.

Le cortège impérial est arrivé au camp du Durbar à 10 heures du matin, annoncé par une salve de 101 coups de canon.

La marche était ouverte par un détachement de Vétérans de l'armée des Indes, survivants des nombreuses campagnes qui ont permis à l'Angleterre d'asseoir solidement sa domination sur cet immense empire. Les vieux soldats portant encore crânement l'uniforme, quoique fatigués par la marche sous le soleil tropical, ont défilé d'un pas martial devant la foule qui applaudissait.

Derrière les vétérans s'avancait le carrosse du vice-roi, Lord Hardinge, entouré par une garde indigène.

L'empereur et l'impératrice suivaient à peu de distance dans un carrosse traîné par douze chevaux de sang, richement caparçonnés.

George V portait le manteau impérial de pourpre, et était coiffé de la couronne sertie d'émeraudes, de saphirs et de rubis.

L'impératrice-reine portait une toilette de satin blanc, brodée de roses et de fleurs de lotus. Son cou était orné d'un superbe collier de diamants et d'émeraudes.

Sur le passage du carrosse impérial les soldats présentaient les armes et les musiques enton-

naient l'hymne royal.

Le cortège était fermé par les princes Hindous et leurs suites.

Arrivé devant la tente centrale George V s'arrêta pour recevoir les félicitations et les hommages des représentants du gouvernement de l'Inde et des gouvernements des provinces, puis l'empereur et l'impératrice-reine ayant pris place sur un trône en marbre, surmonté d'un dais en or, la cérémonie du Durbar fut ouverte.

Sur un signal du secrétaire des Affaires étrangères, les tambours, les bugles et les trompettes retentirent sur le vaste camp et pendant que la foule observait un religieux silence, la proclamation impériale fut lue, créant le roi George V, empereur, et la reine Mary, impératrice des Indes.

AU MEXIQUE.

Mexico, 12 décembre.—La ville de Victoria, au nord-est de l'Etat de Guanajuato, a été occupée ce matin par quelques centaines d'insurgés appartenant à la faction Reyes.

Les révolutionnaires n'ont pas rencontré de résistance.

Puebla, Mex., 12 décembre.—Plusieurs haciendas aux environs de Zacatepec, Etat de Puebla, ont été pillées par des rebelles.

Guanatlan, Mex., 12 décembre.—La ville de Ticuman, Etat de Morelos, a été mise à sac par des insurgés. Deux négociants, de nationalité espagnole, ont été tués.

Accident de chemin de fer.

Scranton, Pie., 12 décembre.—Un train de marchandises de la compagnie Delaware et Hudson, dont le mécanicien avait perdu le contrôle, a été précipité à toute vitesse dans le dépôt des machines de la gare de Carlondale, cet après-midi. La bâtisse s'est effondrée et les débris ont pris feu immédiatement détruisant plusieurs locomotives et wagons.

Sept employés ont été tués et six blessés.

Les pertes matérielles dépassent 200,000 dollars.

La commission des affaires étrangères est en faveur de l'abrogation du traité avec la Russie.

Washington, 12 décembre.—La commission des affaires étrangères de la Chambre a voté ce matin, à l'unanimité, la résolution Suizer, visant à l'abrogation du traité conclu en 1832 entre la Russie et les Etats-Unis.

Cette décision est prise en raison du refus de la Russie de reconnaître les passeports délivrés aux citoyens américains de race israélite.

La commission recommandera au Congrès de voter le plus rapidement possible cette résolution.

Cette décision a été prise à la suite des nombreux meetings de protestations tenus ces jours derniers dans diverses villes du Nord, entre autres à New York, Boston et Philadelphie.

Dans son dernier message au Congrès, le président Taft a annoncé que des pourparlers étaient engagés entre l'ambassadeur des Etats-Unis à St-Petersbourg et le ministre des Affaires Etrangères de Russie en vue de régler une fois pour toutes les statuts des citoyens américains de race israélite qui se rendent en Russie, soit pour leurs affaires, soit en voyage.

Le Congrès attendra probablement l'issue de ces pourparlers avant de trancher la question. Cependant il semble à peu près certain que si la Russie ne se conforme pas aux vues des Etats-Unis le traité sera abrogé, ce qui entraînera une rupture des relations commerciales entre les deux pays.

La commission des affaires étrangères est en faveur de l'abrogation du traité avec la Russie.

Washington, 12 décembre.—La commission des affaires étrangères de la Chambre a voté ce matin, à l'unanimité, la résolution Suizer, visant à l'abrogation du traité conclu en 1832 entre la Russie et les Etats-Unis.

Cette décision est prise en raison du refus de la Russie de reconnaître les passeports délivrés aux citoyens américains de race israélite.

La commission recommandera au Congrès de voter le plus rapidement possible cette résolution.

Cette décision a été prise à la suite des nombreux meetings de protestations tenus ces jours derniers dans diverses villes du Nord, entre autres à New York, Boston et Philadelphie.

Dans son dernier message au Congrès, le président Taft a annoncé que des pourparlers étaient engagés entre l'ambassadeur des Etats-Unis à St-Petersbourg et le ministre des Affaires Etrangères de Russie en vue de régler une fois pour toutes les statuts des citoyens américains de race israélite qui se rendent en Russie, soit pour leurs affaires, soit en voyage.

Le Congrès attendra probablement l'issue de ces pourparlers avant de trancher la question. Cependant il semble à peu près certain que si la Russie ne se conforme pas aux vues des Etats-Unis le traité sera abrogé, ce qui entraînera une rupture des relations commerciales entre les deux pays.

La commission des affaires étrangères est en faveur de l'abrogation du traité avec la Russie.

Washington, 12 décembre.—La commission des affaires étrangères de la Chambre a voté ce matin, à l'unanimité, la résolution Suizer, visant à l'abrogation du traité conclu en 1832 entre la Russie et les Etats-Unis.

Cette décision est prise en raison du refus de la Russie de reconnaître les passeports délivrés aux citoyens américains de race israélite.

La commission recommandera au Congrès de voter le plus rapidement possible cette résolution.

Cette décision a été prise à la suite des nombreux meetings de protestations tenus ces jours derniers dans diverses villes du Nord, entre autres à New York, Boston et Philadelphie.

Dans son dernier message au Congrès, le président Taft a annoncé que des pourparlers étaient engagés entre l'ambassadeur des Etats-Unis à St-Petersbourg et le ministre des Affaires Etrangères de Russie en vue de régler une fois pour toutes les statuts des citoyens américains de race israélite qui se rendent en Russie, soit pour leurs affaires, soit en voyage.

Le Congrès attendra probablement l'issue de ces pourparlers avant de trancher la question. Cependant il semble à peu près certain que si la Russie ne se conforme pas aux vues des Etats-Unis le traité sera abrogé, ce qui entraînera une rupture des relations commerciales entre les deux pays.

La commission des affaires étrangères est en faveur de l'abrogation du traité avec la Russie.

Washington, 12 décembre.—La commission des affaires étrangères de la Chambre a voté ce matin, à l'unanimité, la résolution Suizer, visant à l'abrogation du traité conclu en 1832 entre la Russie et les Etats-Unis.

Cette décision est prise en raison du refus de la Russie de reconnaître les passeports délivrés aux citoyens américains de race israélite.

La commission recommandera au Congrès de voter le plus rapidement possible cette résolution.

Cette décision a été prise à la suite des nombreux meetings de protestations tenus ces jours derniers dans diverses villes du Nord, entre autres à New York, Boston et Philadelphie.

Dans son dernier message au Congrès, le président Taft a annoncé que des pourparlers étaient engagés entre l'ambassadeur des Etats-Unis à St-Petersbourg et le ministre des Affaires Etrangères de Russie en vue de régler une fois pour toutes les statuts des citoyens américains de race israélite qui se rendent en Russie, soit pour leurs affaires, soit en voyage.

Le Congrès attendra probablement l'issue de ces pourparlers avant de trancher la question. Cependant il semble à peu près certain que si la Russie ne se conforme pas aux vues des Etats-Unis le traité sera abrogé, ce qui entraînera une rupture des relations commerciales entre les deux pays.

La commission des affaires étrangères est en faveur de l'abrogation du traité avec la Russie.

Washington, 12 décembre.—La commission des affaires étrangères de la Chambre a voté ce matin, à l'unanimité, la résolution Suizer, visant à l'abrogation du traité conclu en 1832 entre la Russie et les Etats-Unis.

Cette décision est prise en raison du refus de la Russie de reconnaître les passeports délivrés aux citoyens américains de race israélite.

La commission recommandera au Congrès de voter le plus rapidement possible cette résolution.

Cette décision a été prise à la suite des nombreux meetings de protestations tenus ces jours derniers dans diverses villes du Nord, entre autres à New York, Boston et Philadelphie.

Dans son dernier message au Congrès, le président Taft a annoncé que des pourparlers étaient engagés entre l'ambassadeur des Etats-Unis à St-Petersbourg et le ministre des Affaires Etrangères de Russie en vue de régler une fois pour toutes les statuts des citoyens américains de race israélite qui se rendent en Russie, soit pour leurs affaires, soit en voyage.

Le Congrès attendra probablement l'issue de ces pourparlers avant de trancher la question. Cependant il semble à peu près certain que si la Russie ne se conforme pas aux vues des Etats-Unis le traité sera abrogé, ce qui entraînera une rupture des relations commerciales entre les deux pays.

La commission des affaires étrangères est en faveur de l'abrogation du traité avec la Russie.

Washington, 12 décembre.—La commission des affaires étrangères de la Chambre a voté ce matin, à l'unanimité, la résolution Suizer, visant à l'abrogation du traité conclu en 1832 entre la Russie et les Etats-Unis.

Cette décision est prise en raison du refus de la Russie de reconnaître les passeports délivrés aux citoyens américains de race israélite.

La commission recommandera au Congrès de voter le plus rapidement possible cette résolution.

Cette décision a été prise à la suite des nombreux meetings de protestations tenus ces jours derniers dans diverses villes du Nord, entre autres à New York, Boston et Philadelphie.

Dans son dernier message au Congrès, le président Taft a annoncé que des pourparlers étaient engagés entre l'ambassadeur des Etats-Unis à St-Petersbourg et le ministre des Affaires Etrangères de Russie en vue de régler une fois pour toutes les statuts des citoyens américains de race israélite qui se rendent en Russie, soit pour leurs affaires, soit en voyage.

Le Congrès attendra probablement l'issue de ces pourparlers avant de trancher la question. Cependant il semble à peu près certain que si la Russie ne se conforme pas aux vues des Etats-Unis le traité sera abrogé, ce qui entraînera une rupture des relations commerciales entre les deux pays.

La commission des affaires étrangères est en faveur de l'abrogation du traité avec la Russie.

Washington, 12 décembre.—La commission des affaires étrangères de la Chambre a voté ce matin, à l'unanimité, la résolution Suizer, visant à l'abrogation du traité conclu en 1832 entre la Russie et les Etats-Unis.

Cette décision est prise en raison du refus de la Russie de reconnaître les passeports délivrés aux citoyens américains de race israélite.

La commission recommandera au Congrès de voter le plus rapidement possible cette résolution.

Cette décision a été prise à la suite des nombreux meetings de protestations tenus ces jours derniers dans diverses villes du Nord, entre autres à New York, Boston et Philadelphie.

Dans son dernier message au Congrès, le président Taft a annoncé que des pourparlers étaient engagés entre l'ambassadeur des Etats-Unis à St-Petersbourg et le ministre des Affaires Etrangères de Russie en vue de régler une fois pour toutes les statuts des citoyens américains de race israélite qui se rendent en Russie, soit pour leurs affaires, soit en voyage.

Le Congrès attendra probablement l'issue de ces pourparlers avant de trancher la question. Cependant il semble à peu près certain que si la Russie ne se conforme pas aux vues des Etats-Unis le traité sera abrogé, ce qui entraînera une rupture des relations commerciales entre les deux pays.

La commission des affaires étrangères est en faveur de l'abrogation du traité avec la Russie.

Washington, 12 décembre.—La commission des affaires étrangères de la Chambre a voté ce matin, à l'unanimité, la résolution Suizer, visant à l'abrogation du traité conclu en 1832 entre la Russie et les Etats-Unis.

Cette décision est prise en raison du refus de la Russie de reconnaître les passeports délivrés aux citoyens américains de race israélite.

La commission recommandera au Congrès de voter le plus rapidement possible cette résolution.

Cette décision a été prise à la suite des nombreux meetings de protestations tenus ces jours derniers dans diverses villes du Nord, entre autres à New York, Boston et Philadelphie.

Dans son dernier message au Congrès, le président Taft a annoncé que des pourparlers étaient engagés entre l'ambassadeur des Etats-Unis à St-Petersbourg et le ministre des Affaires Etrangères de Russie en vue de régler une fois pour toutes les statuts des citoyens américains de race israélite qui se rendent en Russie, soit pour leurs affaires, soit en voyage.

Le Congrès attendra probablement l'issue de ces pourparlers avant de trancher la question. Cependant il semble à peu près certain que si la Russie ne se conforme pas aux vues des Etats-Unis le traité sera abrogé, ce qui entraînera une rupture des relations commerciales entre les deux pays.

La commission des affaires étrangères est en faveur de l'abrogation du traité avec la Russie.

Washington, 12 décembre.—La commission des affaires étrangères de la Chambre a voté ce matin, à l'unanimité, la résolution Suizer, visant à l'abrogation du traité conclu en 1832 entre la Russie et les Etats-Unis.

Cette décision est prise en raison du refus de la Russie de reconnaître les passeports délivrés aux citoyens américains de race israélite.

La commission recommandera au Congrès de voter le plus rapidement possible cette résolution.

Cette décision a été prise à la suite des nombreux meetings de protestations tenus ces jours derniers dans diverses villes du Nord, entre autres à New York, Boston et Philadelphie.

Dans son dernier message au Congrès, le président Taft a annoncé que des pourparlers étaient engagés entre l'ambassadeur des Etats-Unis à St-Petersbourg et le ministre des Affaires Etrangères de Russie en vue de régler une fois pour toutes les statuts des citoyens américains de race israélite qui se rendent en Russie, soit pour leurs affaires, soit en voyage.

Le Congrès attendra probablement l'issue de ces pourparlers avant de trancher la question. Cependant il semble à peu près certain que si la Russie ne se conforme pas aux vues des Etats-Unis le traité sera abrogé, ce qui entraînera une rupture des relations commerciales entre les deux pays.

Train dévalisé par des bandits.

Savannah, Gie., 12 décembre.—Le train de voyageurs No. 50, de l'Atlantic Coast Line, parti de Savannah à 1 heure du matin pour New York, a été arrêté par des bandits masqués à quelques milles de Hardeeville, Car. du Sud.

Le train venait de quitter cette station lorsque les voleurs qui étaient cachés sur le tender couchèrent en joue le mécanicien lui ordonnant de s'arrêter. Celui-ci jugeant toute résistance impossible, obtempéra à cet ordre. Les voleurs se rendirent alors au

train posté, et après avoir mis à l'arrêt sur les rails enregistrés, sautèrent en sautoir et s'éloignèrent en triple galop.

Plusieurs défectives de la compagnie et des chemins de fer et députés s'étaient saisis à la poursuite des bandits.

La convention nationale aura lieu à Chicago.

Washington, 12 décembre.—A sa session tenue ce matin, le Comité National Républicain a désigné Chicago comme la ville où aura lieu la convention nationale le 15 juin prochain.

La crainte que l'on essaye de réduire la représentation du Sud à la prochaine convention paraît bien fondée.

Le représentant Burke, de la Pennsylvanie, qui était à la tête du mouvement tendant à opérer une réduction de ce genre en 1908 et qui fut battu de près, a été appelé à recommencer la tentative.

Les membres du Sud étaient en session mardi, préparant un plan de défense.

Le comité s'est assemblé à 11 h. 30 et a immédiatement accepté la démission du chairman Frank H. Hitchcock, datée du 5 mars, 1909, et devenant effective le 1er avril 1909. L'ex-gouverneur John T. Hill, du Maine, a été élu à sa place par acclamation sur la motion de M. Rosewater, du Nebraska. Un vote de remerciements a été adressé à M. Hitchcock.

La nomination de M. Hill a été faite par M. Brooker du Connecticut.

Edition Hebdomadaire de "L'Abeille".

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les nouvelles, littéraires, politiques et autres, qui ont paru pendant la semaine, dans "L'Abeille" quotidienne. Cette édition, complète, sous ses rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous le vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

ELIXIR ALIMENTAIRE DUCRO
DE BOYER (COURTES FERMETURE)
Fiebre Jaune
Fiebre Typhoïde
Fiebres Intermittentes
Fiebres Paludéennes

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales.
Vêtements confectionnés, Chapaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à dix heures, et fermé le dimanche.
Cinq des rues Dauphine et Bienville, à deux lots de la rue d'Orléans, aux Ducs d'Orléans.

Au Cycle Français.
M. Zilbermann et Fogarty
924 Canal St. — Phone Main 1781.

A l'occasion des fêtes de Noël nous recommandons nos Bicyclettes de première marque avec une garantie d'une année.
Bicycles — Pierre — Thor — Starling aux prix variant de \$15.00 à \$40.00.
Bicyclettes avec coaster Break ou roue libre frein depuis \$25.00.

Nos Bicyclettes pour enfants depuis l'âge de 5 ans.

Nous avons aussi un large assortiment de Tricycles et Véloépées pour enfants à avec roues caoutchouc et billes parut.

Motocyclettes Pierce, Bacycle, Flyng Merkel, 1, 2 et 4 cylindres, depuis \$175.

Large assortiment d'accessoires pour automobiles, Diamond et Goodrich, enveloppes pour automobiles.

Nous vendons les fameuses bougies Sootless, tout en cuivre.

Nous réparons vos Bicyclettes à des prix raisonnables. Nous chargeons et déchargeons vos Bicyclettes sans frais.

Avant d'acheter ou de réparer, consultez-nous et vous serez satisfait.